

L'ourdissage est réalisé à l'aide d'un ourdissoir et de cantres. Il consiste à étendre les fils parallèlement pour composer la chaine du tissage.

Pour composer la chaine, les fils provenant des cantres, de même longueur et en nombre déterminé, doivent être juxtaposés parallèlement et avec une tension uniforme. Il faut conserver leurs places respectives à chaque étape de l'ourdissage, sans quoi les fils pourraient s'entremêler et le tissage de la chaîne deviendrait impossible.

L'ourdisseuse reçoit les roquets du moulinage, du bobinage ou dévidage et positionne ces derniers sur des cantres, en suivant les indications reçues — sur l'ordre de coupe ou la note d'ourdissage — selon le nombre de fils à réunir. Cette opération se nomme le cantrage. Les indications varient selon le type, la densité et la largeur du tissage souhaité. Un cantre peut comporter quatre à huit cent roquets.

La réunion de quarante fils sur le tambour de l'ourdissoir porte le nom de musette, celle de quatre-vingt est appelée portée. Sinon ces sections de chaine sont aussi appelées mises. L'ourdissoir est constitué d'un tambour horizontal, creux et cylindrique, pouvant tourner autour de son axe. La juxtaposition exacte de chaque mise sur le tambour de l'ourdissoir est assurée par le passage des fils au travers des dents d'un peigne — peigne de mise - qui règle la largeur d'enroulement.

Des baguettes d'encroix — envergures - sont placées entre les fils pairs et impairs afin conserver pour chaque fil son rang déterminé lors de l'enroulage sur le tambour des fils provenant des roquets. L'encroisage empêchera les fils de s'emmêler et facilitera le rentrage des fils dans les lisses sur le métier.

Selon les dimensions du tambour, la chaîne ourdie se trouve répartie suivant une longueur d'axe, la largeur de chaîne correspond à la largeur de l'étoffe à laquelle elle est destinée tout en prenant en compte une rétractation lors du tissage du fait du passage du fil de trame et des lisières maintenues par les templets. Un compte-tour permet de vérifier la longueur de la chaîne souhaitée.

L'ouvrière ourdisseuse doit surveiller en permanence sa nappe de fils et les roquets. Lorsqu'une mise -une section de chaine - est terminée, l'ourdisseuse l'attache, déplace le chariot porte-peigne sur une nouvelle largeur du tambour accolée à la mise tout juste finie, puis elle accroche sa nappe de fils provenant des





cantres au tambour et débute une nouvelle mise. Ce décalage se répète jusqu'à l'obtention de la largeur de chaine souhaitée.

Lorsque l'ourdissoir a reçu un nombre suffisant de mises, on effectue le <u>pliage de la chaîne</u>. On passe une baguette de bois dans les nœuds de chaque mise.

Afin d'assurer la fixation de toutes les mises sur un même rouleau situé à l'arrière de l'ourdissoir, les baguettes de bois sur lesquelles sont enfilées les mises viennent se loger dans des rainures à cet effet sur l'ensouple – dite porte-fils. La chaîne est alors pliée sur le rouleau – soit enroulée sur l'ensouple à partir du tambour de l'ourdissoir.

Lors du pliage mécanique, la chaîne étant en largeur sur le tambour, l'ensouple destinée aux métiers à tisser se place dans deux douilles situées du côté opposé aux cantres. L'une de ces deux douilles munie d'un tourillon qui pénètre dans le rouleau est commandé dans les engrenages pour produire l'entraînement de l'ensouple. Lorsque l'extrémité de la chaîne est fixée au rouleau, il suffit de mettre l'embrayage du pliage en marche pour enrouler la chaîne, en ayant soin de placer des cartons à des intervalles déterminés comme dans le pliage à bras.

Les rouleaux, roquets et ensouples étaient réalisés par un tourneur sur bois au sein des ateliers menuiserie des fabriques ou dans un atelier annexe travaillant à façon.

Les différentes pièces nécessaires à l'ourdissage sont détaillées dans les catalogues, dépliants et flyers des fabricants et fournisseurs industriels spécialisés dans le tissage. Les différentes étapes de réglages et d'entretien des métiers sont citées dans le Nouveau manuel complet de tissage mécanique. On retrouve des témoignages d'ancien·ne·s ouvrier·e·s dans les archives, notamment lors d'entretiens dans l'émission radio Soie Disant, de reportages TV et films documentaires autour du patrimoine textile.

